

Les Outre-mers, une chance pour la France et l'Europe

Dominique Wolton

DANS **HERMÈS, LA REVUE** 2002/1 (N° 32-33), PAGES 11 À 25

ÉDITIONS **CNRS ÉDITIONS**

ISSN 0767-9513

DOI 10.4267/2042/14354

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://preprod.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2002-1-page-11.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour CNRS Éditions.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

INTRODUCTIONS GÉNÉRALES

Dominique Wolton

Jean-Pierre Doumenge

Tamatoa Bambridge

Bruno Ollivier

Jacky Simonin

Dominique Wolton

Laboratoire Communication et Politique, CNRS, Paris

LES OUTRE-MERS, UNE CHANCE POUR LA FRANCE ET L'EUROPE

Les Outre-mers sont une chance pour la France, parce qu'ils sont une ouverture sur le monde à partir des trois aires culturelles de l'océan Atlantique avec les Antilles, la Guyane, Saint-Pierre et Miquelon ; de l'océan Indien avec La Réunion et Mayotte ; de l'océan Pacifique avec la Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna et la Polynésie française.

Ils permettent aussi de sortir de l'« européocentrisme » dominant depuis un demi-siècle, et surtout de vivre, en grandeur nature le défi du *multiculturalisme*. C'est la cohabitation avec ces identités, langues, cultures, religions, traditions, liées à la métropole, mais aussi inscrites dans une histoire bien plus ancienne que celle marquée par l'arrivée des Européens (entre les XVI^e et XVIII^e siècles) qui fait l'importance de ces territoires. Ils sont une autre figure de la mondialisation, et les petits cailloux de cette difficile intercompréhension à construire au moment où, plus les distances physiques disparaissent, plus les distances culturelles s'imposent.

Les Outre-mers : une exceptionnelle diversité

Cette diversité culturelle est un atout pour construire *l'autre* mondialisation, celle qui, au-delà des marchés, des économies, et des nouveaux rapports de force doit au contraire organiser le dialogue des cultures et des civilisations. Car il faudra bien admettre que le monde est autre chose

qu'un immense supermarché, avec ses riches et ses pauvres, et que l'économie n'a jamais suffi à faire un projet politique. Demain les pays du Sud, au nom de cultures et de civilisations aussi brillantes que celles du Nord demanderont des comptes, ou plutôt rappelleront qu'il n'y a pas de mondialisation sans respect de l'autre. L'importance des Outre-mers n'est donc pas d'abord économique ou démographique, elle est culturelle et politique. Non seulement ces territoires obligent la France à sortir d'elle-même, et de l'Europe, mais ils l'obligent aussi à confronter son discours de l'universalité à la réalité historique et à la diversité culturelle.

Le lien avec le *passé* oblige à réintégrer l'histoire des colonisations. Le statut d'autonomie *aujourd'hui* est une voie politique originale pour préserver un lien fort avec la métropole tout en respectant les identités socioculturelles des collectivités. La recherche d'un développement économique, avec la région, la métropole, l'Europe est pour *demain* la figure d'un autre modèle de mondialisation.

Les Outre-mers sont donc pour la France un défi, et une chance de trois points de vue : *politique*, — comment assumer l'autonomie et le lien avec la métropole ; *économique* — comment faire face aux gigantesques bouleversements liés à la mondialisation ; *culturel* — comment valoriser les identités culturelles en évitant le repli communautaire et en favorisant le multiculturalisme.

Ce numéro est donc au cœur de la problématique de la communication politique *d'Hermès*.

Le paradoxe est qu'en France très peu, beaucoup trop peu, sont ceux qui s'intéressent et sont fiers de ces Outre-mers, fiers de ce qu'ils apportent à la France, et fiers aussi de l'importance des questions politiques sociales et culturelles que ces collectivités posent à la République, et à l'Europe. *En réalité les Outre-mers sont un révélateur de la plupart des questions, liées à la mondialisation, au multiculturalisme et à la recherche d'autres liens de coopération politique.* Le drame est que l'Outre-mer n'est pas présent dans l'espace public français. Et la première chose à faire est de construire, en métropole, un espace public où ces questions seront débattues et trouveront un écho. Cette absence nourrit, à juste titre, de la part des ultramarins un sentiment d'injustice, et ils le ressentent comme un manque de respect pour ce qu'ils représentent et apportent à la France.

Contrairement à ce que beaucoup pensent, par manque de culture, de curiosité, de respect des autres, ces territoires ne sont pas les « reliques du passé », des « confettis de l'histoire coloniale », un morceau du XIX^e siècle. Ils sont au contraire à l'*avant-garde* des enjeux du XXI^e siècle. Ils sont un des terrains privilégiés pour une alternative politique, sociale et culturelle aux dégâts de la mondialisation économique. On y voit en grandeur nature toutes les questions de demain, liées à la cohabitation des cultures et des civilisations : telle est la raison majeure de ce numéro.

La prise de conscience de l'importance occupée par les collectivités d'Outre-mer au sein de la République française s'impose à tous les citoyens. Elle justifie l'abondance des contributions rassemblées dans le présent numéro, car il s'agit de combler un vide historique, théorique et politique ; de valoriser des expériences et des réalisations multiples ; d'attirer l'attention sur l'importance des enjeux du multiculturalisme ; de souligner l'urgence et la difficulté à penser les rapports du « même » et du « différend » ; de rappeler — au-delà du gigantesque chantier de

l'Europe — qu'il y va y avoir demain l'obligation de mieux penser et organiser la mondialisation. Par le fait même qu'ils ont gardé un lien dans la longue durée avec la métropole, les collectivités d'Outre-mer jouent, en quelque sorte, le rôle de « poissons-pilote » de cette ambitieuse recherche, d'autant plus que s'ils doivent beaucoup à la France, celle-ci leur doit aussi beaucoup.

Encore faut-il que l'on sorte du désintéret mutuel et de la mauvaise conscience où en France les élites voient dans l'Outre-mer un vestige désuet de l'histoire coloniale. Encore faut-il aussi que les acteurs de l'Outre-mer sortent de la logique de la « culpabilisation » et de la « réparation », qui leur a été si profitable depuis deux générations, mais qui ne peut servir de base saine au dialogue à construire. Cela oblige aussi une bonne partie des hommes politiques, des universitaires, de la presse, des acteurs économiques... à considérer qu'il y a un « au-delà de l'Europe ». Ces territoires représentent *des passerelles* pour des problèmes qu'il faudra de toute façon aborder, et qui sont liés au conflit de valeur entre deux modèles antagoniques de la mondialisation : la *mondialisation économique* dont l'horizon est un marché de sept Milliards de consommateurs, la *communauté internationale* dont la finalité est d'organiser la cohabitation des États, des nations, des cultures et des sociétés.

Les choix de ce numéro

C'est l'importance de la diversité culturelle et l'extrême difficulté du comparatisme qu'illustre ce numéro *d'Hermès*. Nous voudrions qu'il soit une fenêtre ouverte sur l'immense question de la communication interculturelle de demain : *à quelle condition se comprendre un peu mieux, pour se tolérer mieux, se respecter et communiquer ?* En ce sens, il est complémentaire des numéros de la revue consacrés à « Frontières en mouvements » (Hermès 8-9), à « La cohabitation culturelle en Europe » (Hermès 23-24), à « l'Amérique latine. Culture et communication » (Hermès 28)... L'objectif est moins de défendre une thèse que de dire à la métropole comme aux territoires de l'Outre-mer : il y a là une richesse d'expériences, d'histoires, de statuts avec leurs ombres et leurs lumières, indispensables pour penser l'avenir. *Hermès*, comme revue scientifique, souhaite contribuer à ce réveil intellectuel et culturel.

L'enjeu de ce numéro ? Porter témoignage sur :

- les problèmes gigantesques de la cohabitation culturelle de demain ;
- les moyens de construire une autre mondialisation ;
- la recherche d'autres liens politiques entre les territoires d'Outre-mer et la métropole, les régions périphériques et l'Europe.

En un mot, il s'agit de réfléchir aux moyens de passer à une nouvelle étape de l'histoire, de dépasser la problématique de la décolonisation. Il convient de prouver que l'Histoire avec ses

erreurs et ses grandeurs peut devenir une chance. Bref, que les Outre-mers ne sont pas une difficulté, mais un formidable atout pour tous.

Et dans cette démarche, quel peut être l'intérêt pour les Outre-mers eux-mêmes ? D'abord, êtres valorisés au travers de *l'intérêt* qu'il convient de leur accorder. Ensuite, être fier du surcroît de *respect* qu'ils réclament depuis longtemps. Enfin, eux-mêmes seront confrontés aux difficultés de *l'interculturel* dans le dialogue que ces territoires repartis sur les trois océans devront nouer entre eux et avec leurs voisins. Autrement dit, les intérêts sont ici complémentaires. Non seulement la France réalisera l'importance de ses frontières mondiales, mais les Outre-mers seront intégrés au gigantesque chantier à venir de la « cohabitation culturelle mondiale ».

Pour réaliser ce numéro, plusieurs partis pris ont été choisis. D'abord faire appel en grande majorité aux universitaires des trois aires culturelles de la Caraïbe (Guadeloupe, Martinique, Guyane), de l'océan Indien (Réunion) et du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, Polynésie Française) ; ils ont moins l'occasion de s'exprimer que les spécialistes, en général métropolitains. Ce choix a inévitablement introduit des biais dans la construction du numéro, mais c'était aussi, d'une certaine manière, contribuer à la valorisation d'un Outre-mer souvent oublié. En retour, ce numéro sera le moyen pour ces collègues de sortir d'un relatif isolement, de nouer des contacts bilatéraux et de développer le comparatisme. J'avais pensé un moment compléter cette approche par des textes d'acteurs politiques et culturels, cela fut finalement impossible à concrétiser, à l'exception tout de même de la relation d'une entrevue avec Michel Rocard, seul Premier ministre à avoir réellement eu au cours des dernières décennies une vision politique de l'Outre-mer.

En définitive, nous n'avons pas choisi une présentation par aire culturelle, mais en fonction de trois approches inscrites dans le temps : le rappel de l'histoire, l'analyse des situations actuelles et des thèmes liés aux enjeux pour demain. Cette grille simple, centrée par ailleurs sur la problématique de la communication politique permet de voir l'immense diversité des Outre-mers et l'intérêt scientifique culturel et politique du *comparatisme*. C'est peut-être d'ailleurs l'incroyable incapacité à réaliser l'extrême richesse et diversité de ces sociétés sur trois aires culturelles qui ressort de ce numéro. Incapacité qui empêche la métropole de mobiliser cet extraordinaire patrimoine culturel et politique et qui explique, parallèlement, la difficulté, pour les Outre-mers, à établir des liens bilatéraux. Cette extrême diversité est en tout cas un apport essentiel à une théorie contemporaine de la démocratie et aux enjeux de la modernité politique.

Beaucoup d'attention a finalement été accordée dans ce numéro aux conditions les plus simples de compréhension mutuelle, notamment en valorisant la problématique des langues, tout particulièrement du et des créole(s), ainsi que les études de cas. Peu de textes sont consacrés aux enjeux politiques immédiats, car cela ne relève pas de l'objectif scientifique *d'Hermès*. Non que ce ne soit important, mais parce que le choix a plutôt consisté à rester au niveau des « infrastructures de base » d'une compréhension mutuelle. On trouvera aussi peu de textes portant sur la conjoncture économique ou politique, la question urbaine, le système de soins, l'organisation des classes sociales, l'usage des nouvelles technologies... alors même qu'il s'agit de

thèmes fondamentaux de la revue. Mais ce numéro consacré aux aires culturelles ultramarines est déjà suffisamment volumineux pour comprendre qu'on ne puisse aller plus loin, à ce stade. Mais rien n'interdit une suite, au contraire.

Si ce numéro peut contribuer à ouvrir un débat politique et culturel sur les Outre-mers, il aura déjà été utile. Pour l'instant, il faut créer un intérêt, sensibiliser, ouvrir les portes et les fenêtres, aider ceux, peu nombreux, qui travaillent avec ces territoires et qui ont beaucoup de mal à être entendus. Cela ne s'est pas fait depuis très longtemps...

Ce numéro n'aurait pas été possible sans le travail des coordinateurs spécialisés par aire culturelle. Coordonner 63 auteurs répartis sur toute la surface de la terre n'a pas été facile... Je remercie donc très sincèrement *Tamatoa Bambridge pour le Pacifique, Jacky Simonin pour l'océan Indien, Bruno Ollivier pour les Caraïbes et Jean-Pierre Doumenge pour la coordination générale*. Je remercie aussi le Secrétariat d'État à l'Outre-mer, pour une contribution financière. Pour aider le lecteur, chaque coordinateur a constitué une bibliographie sur l'aire régionale (certes signalétique et non exhaustive, mais qui permet de situer le contenu du numéro *d'Hermès* dans son contexte spatio-temporel) et un tableau concernant les médias au sein chaque espace étudié. Jean-Pierre Doumenge a aussi retracé de manière synthétique les statuts institutionnels et les dynamiques politiques animant l'Outre-mer. La loi d'orientation pour l'Outre-mer (de décembre 2000) afférent aux DOM, celle transformant Mayotte en collectivité départementale, celle enfin conférant une large autonomie à la Polynésie Française (1996), voire la souveraineté partagée à la Nouvelle Calédonie (1999) sont ainsi évoquées pour situer avec précision les contextes statutaires et leurs récentes évolutions.

Ce numéro *d'Hermès* se trouve en quelque sorte à mi-chemin entre une approche d'anthropologie culturelle et une approche de sociologie politique.

Dix chantiers théoriques et politiques

Les Outre-mers français sont concrètement les lieux d'expérimentation de dix questions fondamentales liées à la gestion de la diversité culturelle dans le monde contemporain :

Valoriser l'autonomie comme projet politique

Depuis cinquante ans le seul modèle a été finalement celui de l'indépendance. Peut-on au XXI^e siècle inventer durablement un nouveau statut politique, celui de l'autonomie ? Ou bien celle-ci ne sera-t-elle jamais qu'une étape vers l'indépendance ? Les leçons de la décolonisation, la fin de la guerre froide, les dégâts de la mondialisation économique, la constitution des grands regroupements régionaux, la réduction des souverainetés nationales... tout cela permet-il de créer de nouveaux liens qui supposent néanmoins un respect mutuel ?

On sortirait de la vision dichotomique passée pour arriver à des liens de solidarité mutuels, basés sur le respect des identités culturelles, mais accompagnés de droits et devoirs réciproques. Il y a là une *invention politique* à faire dont les Outre-mers pourraient être un terrain d'expérience, valable d'ailleurs pour de très nombreux territoires liés à l'Europe. Cela prouverait que les histoires coloniales peuvent aussi être l'occasion d'innovations politiques et culturelles considérables pour penser autrement la mondialisation. Mais l'autonomie suppose en face, l'existence d'un *projet politique*. Et le drame de la France, où plutôt de sa classe politique, de droite ou de gauche, depuis longtemps, est de n'avoir pas de politique de l'Outre-mer.

Définir une politique supposerait donc, au-delà de la reconnaissance des autonomies, la *construction d'un cadre politique commun*, auquel les uns et les autres participeraient, et qui définirait les droits et les devoirs *mutuels*. Sans ce cadre commun, l'autonomie marche sur une jambe et risque de renforcer certains excès actuels qui sont le miroir de l'absence de politique de Paris. L'État se trouve en effet souvent réduit à sa fonction la plus étroite, de gendarme et de contrôle de légalité, c'est-à-dire à une caricature de coopération. Autrement dit, l'autonomie comme projet politique commun oblige la métropole à construire enfin une politique de l'Outre-mer, une vision des relations avec ces territoires et le monde. Bref, de construire les conditions d'une communauté de destin.

Inventer un concept d'identité relationnelle

Dans l'histoire, l'affirmation identitaire a toujours été violente. Les Outre-mers français, au travers de leur évolution caractérisée par un haut niveau de vie, d'éducation et de culture, ne peuvent-ils pas être l'occasion : de l'invention d'une identité moins conflictuelle ? ; de passer enfin par la reconnaissance du statut des langues, de la langue française, aux langues de la France ; d'inventer des identités culturelles qui échappent à la double dérive de l'ethnicisation et de la communautarisation ? ; de faire émerger des identités qui, dessinent les contours d'un multiculturalisme ouvert sur le vaste monde ?

Il y a à inventer, dans le cadre de la mondialisation d'autres rapports entre « identité » et « territoire », « communication » et « mondialisation ». Peut-on échapper au double piège de l'abrasement des identités dans la mondialisation ou de leurs irrédentismes réducteurs ? Éviter en tout cas le processus le plus classique, historiquement, d'une affirmation identitaire violente, et dont le risque est celui d'une forme de repli sur soi ? Inventer une identité relationnelle et non une identité d'exclusion ?

Revendiquer le statut de sociétés multiculturelles

La France est déjà une société multiculturelle, grâce à ces Outre-mers. Pourquoi ne pas en faire publiquement une force, car demain tous les États-nations seront confrontés à la même

réalité ? Pourquoi ne pas accepter ce multiculturalisme, le revendiquer et réfléchir aux moyens juridiques et politiques de l'inscrire dans un projet politique ? Peut-on passer de cet état de fait à un projet politique ?

L'Outre-mer pourrait contribuer à ce passage prenant ainsi une revanche sur l'histoire. Cela permettrait ainsi une sorte de clin d'œil à l'universalisme français qui, s'il n'a pas toujours su être à la hauteur de ses valeurs, pourrait néanmoins contribuer à l'élaboration de modèles politiques, échappant aux dérives, du communautarisme. Le débat entre « communautarisme » et « universalisme » est donc loin d'être dépassé. Il sera même renforcé par les « progrès de la mondialisation » qui permettront encore plus de légitimer demain les différentes formes de « communautarisation ». *On réifiera les différences, faute de savoir les transcender dans un projet.* La question ne vaut pas seulement pour les relations entre la métropole et les trois aires culturelles où s'ancrent ses collectivités ultramarines ; elle vaut aussi pour les relations, aujourd'hui faibles, à construire entre ces trois aires culturelles. Ces collectivités sortiront ainsi du contentieux classique avec Paris pour éprouver *entre elles*, les difficultés de la compréhension réciproque. En s'ouvrant aux autres elles éviteront les dérives de « l'autochotomisme » qui a tendance à croire que chacun est unique. Et s'ouvrir, cela veut dire aussi faciliter les déplacements physiques entre tous les territoires pour éprouver au travers des voyages toutes les ressemblances et les différences culturelles, géographiques, qui relient ces sociétés. Cela suppose de régler l'énorme problème des dessertes aériennes, qui sont une condition *aussi importante* à toute intercompréhension que l'accès aux techniques de communication.

Débattre des métissages

Là aussi, est-il possible d'échapper, grâce à l'expérience contrastée des Outre-mers, à la double dérive d'un monde où tout n'est que métissage, ou de son symétrique, d'un monde où s'opposent les différentes formes de créolisation ? Étudier les profondes différences de constitution de ces métissages Outre-mers serait déjà un progrès, car on réaliserait qu'il n'y a pas un modèle de métissage, et qu'il faut donc échapper aux idéologies et irredentismes qui entourent, aujourd'hui, ces mots et ces revendications. Cela permettrait aussi de réfléchir aux multiples facettes de ces sociétés créoles, non pour les hiérarchiser, par rapport à un quelconque critère, mais plutôt pour essayer de construire de nouveaux liens d'intégration et de coopération.

Là encore *l'Outre-mer est une école de la diversité* dont il faut éviter de faire un magasin de souvenirs, ou une machine à exclure. La diversité historique des métissages au sein des Outre-mers est une ressource politique et culturelle considérable pour ouvrir une réflexion sur les nouveaux rapports entre identité, communauté et citoyenneté, à l'heure de la mondialisation. Et c'est aussi une ressource pour la métropole, qui, sur ce point-là, est en retard. Comment accueille-t-elle dans les grandes villes, ces populations, d'Outre-mer, et plus généralement des anciens territoires d'Afri-

que, du Proche-Orient, de l'Asie, liés à la France ?... Quelle place leur accorde-t-elle dans la vie quotidienne, les médias, les institutions ? Entre l'indifférence, les réactions d'exclusion, et de demi-racisme, il y a loin, de la France éternelle à la France réelle. Pourtant, toute l'histoire de ce pays n'est que mélange et métissage !... Et tous les métissages contemporains sont évidemment une force pour aborder l'ouverture au monde. Ces styles, ces regards, ces gestes, ces couleurs de peau, ces rires, ces habitudes, et ces coutumes sont des passerelles vers autrui. Pourquoi la France se méfie-t-elle de toutes ses rencontres qui sont autant d'enrichissements culturels, sociaux, ethniques, spirituels ? Ils donnent naissance à cette identité relationnelle si nécessaire pour éviter les dégâts d'une identité d'exclusion, et pour contrebalancer les méfaits d'une mondialisation économique sans boussole.

Penser le défi de la communication

Comment gérer Outre-mer cette *contradiction* entre la revendication croissante des identités et l'absorption rapide de ces sociétés dans le maelström de la communication mondiale avec le surgissement d'un grand nombre de chaînes par satellite, la concurrence du privé, la mondialisation des programmes et l'arrivée progressive d'*Internet* ? Comment utiliser cet afflux de communication, qui a tous les attraits de l'ouverture et de la modernité, notamment pour les jeunes, sans pour autant être aspiré dans une spirale où les identités s'effritent et se caricaturent dans les industries culturelles mondiales ?

La « diversité » des industries culturelles est bien éloignée du respect des diversités culturelles et des modes de vie. La communication généralisée va obliger à repenser les rapports entre médias privés et publics, à revaloriser l'idée de service public, donc de RFO, à réglementer et à réfléchir aux moyens de préserver les identités culturelles. Il faut à la fois les préserver et s'ouvrir au monde de manière organisée. Cela oblige aussi à réexaminer les rapports entre la presse écrite toujours faible, la radio et la télévision. Et aussi à penser les nouveaux médias. Si Internet est une chance, compte tenu des distances géographiques, c'est aussi à condition qu'il y ait des projets politiques et culturels, sinon les équipements ne seront que des « pipe lines » supplémentaires de la mondialisation économique et culturelle.

La technisation croissante de la communication oblige aussi à revaloriser les *autres* dimensions de la communication. Celles liées aux modèles *culturels* des relations humaines et sociales où subsistent, des traditions, des codes et des savoir-faire sans aucun rapport avec les techniques mais si nécessaire pour affronter le maelström de la modernité. Le multimédia n'est pas en soi synonyme de progrès de la communication. L'Outre-mer pose en grandeur nature, la question de l'organisation, et de la réglementation des industries de la communication. Notamment pour la musique, où, de manière souvent diabolique, les valeurs d'ouverture, d'échange et d'intercompréhension servent de caution aux intérêts des industries culturelles mondiales.

Élargir les caractéristiques de l'espace public et de la communication politique

L'Outre-mer est régi par les mêmes lois que la métropole, on y retrouve le même pluralisme, la liberté de la presse, les partis politiques, les associations, tout ce qui constitue les conditions de fonctionnement de l'espace public. Et pourtant malgré ces ressemblances formelles beaucoup de choses sont différentes. La communication politique ne reflète qu'une partie des problèmes, des débats, des enjeux, comme si les mots utilisés et les références, les concepts n'étaient que la pointe visible de l'iceberg de réalités sociales et culturelles beaucoup plus complexes. Comme si le jeu politique officiel était une vitrine, laissant dans la pénombre le fonctionnement d'une autre communication politique avec ses silences, ses gestes, ses implicites, ses références invisibles et inaudibles dans l'espace public officiel. Tout n'est pas publicisé de la même manière, ni surtout débattu selon les critères métropolitains et européens.

Il y a toute une culture politique, des logiques argumentatives et des stratégies communicatives à comprendre si l'on veut, grâce aux Outre-mers, se sensibiliser à d'autres cultures de communication politique. Si les règles, les outils et les codes sont partout identiques dans le monde, les contenus, les styles et les procédures de communication politique sont différents. Et toute problématique authentique de communication interculturelle passe par la compréhension, de la pluralité des systèmes de fonctionnement des espaces publics, et de leur communication politique. La création à Paris, d'une *cité des Outre-mers* sera un premier pas, symbolique et important, pour mieux comprendre la diversité des cadres culturels de la communication.

Affronter les contradictions sociales d'Outre-mer

L'avantage considérable, mais dangereux du maintien de la métropole comme « adversaire » politique, culturel et social est de faire l'économie de l'analyse des contradictions sociales et culturelles *au sein* de ces collectivités. Tant que Paris reste le « bouc émissaire », plus ou moins malmené, selon les moments et les territoires, on feint de croire qu'il est la *cause* de tous les dysfonctionnements. Il faut pourtant mettre à jour les contradictions, et les hiérarchies *propres* à ces sociétés et casser le discours souvent entendu selon lequel tout irait mieux sans la tutelle de Paris. Il y a des inégalités économiques et sociales propres à ces sociétés, qu'il faudra bien analyser et critiquer. Et d'abord étudier sérieusement les conditions d'une autonomie économique largement insuffisante. Réfléchir aussi aux conditions du travail, du salariat, du syndicalisme, de la protection sociale, de la formation... Faire le tri entre les restes d'une économie et d'une société post coloniale et les responsabilités et les atouts propres à ces sociétés.

Sortir au plus vite du face à face avec « l'adversaire métropolitain » pour analyser les contradictions internes de ces sociétés, au-delà de la référence un peu idéale à leur « vie communautaire » est une nécessité. D'abord pour réaliser que tout n'est pas lié à la « puissance coloniale ». Ensuite pour faire vivre l'autonomie. Enfin pour inventer des solutions originales dans

la gestion des différences. C'est en gérant les contradictions propres à ces sociétés que celles-ci s'émanciperont de la représentation tutélaire de la métropole et de l'Europe. Ce qui est fascinant en Outre-mer, c'est que tout ressemble à la France, alors que tout y est pourtant différent. La compréhension de cette dualité est indispensable à intégrer. Et c'est à terme la cause d'un enrichissement mutuel. Autrement dit, à côté des relations existantes avec la métropole, il y a toute une connaissance à acquérir des réalités socioculturelles de ces sociétés, sans idéaliser ce qui serait leur spécificité. Ni présenter la réalité métropolitaine comme le modèle à suivre.

Réhabiliter la politique, entre la culture, et la société

Depuis une génération, *les revendications identitaires* ont progressivement dominé le jeu politique, masquant comme on vient de les voir les autres caractéristiques de ces sociétés. Le risque est l'installation d'une problématique politique *principalement* culturelle qui au nom des « identités » d'autant plus réifiées que personne, et surtout pas en métropole, ne les met en cause ou les relativise, ne devienne demain le langage dominant de la politique. Si le fait culturel devient le cœur de la politique, le risque est l'exacerbation des conflits culturels. Ceux-ci seront d'autant plus violents qu'il s'agit de sociétés *toutes* multiculturelles où les risques d'« ethnicisation » et de « communautarisation » existent, comme on le voit, dans les territoires voisins de ces collectivités françaises ultramarines. Rétablir la suprématie d'une pensée politique qui intègre la problématique de l'identité culturelle mais qui soit aussi capable de gérer les contradictions internes de ces sociétés devient un impératif. *Autrement dit, après l'affirmation identitaire, c'est la politique comme projet capable de mettre en perspectives les revendications culturelles et le fonctionnement de la société qui doit devenir la priorité.*

Certes, l'amélioration des *statuts* est souhaitable, mais elle ne suffira pas à créer un espace politique autonome. Celui-ci dépend d'abord de la capacité des populations de ces territoires à prendre en charge leur propre histoire et leurs contradictions. De fait, à côté d'une politique réduite au culturalisme, une politique réduite aux enjeux institutionnels est une tentation commode mais dangereuse. Elle repousse à plus tard la vraie question de la naissance d'une politique de l'autonomie capable de penser les enjeux politiques de ces sociétés, mais aussi les relations de celles-ci avec la métropole et l'Europe.

Assumer la question de l'altérité

Ce que révèle, à son échelle, ce numéro *d'Hermès*, c'est l'immense hétérogénéité des situations culturelles, sociales, politique existant Outre-mer. Si le lien à la France au travers d'un certain cadre historique, institutionnel et culturel fonde une partielle unité, la diversité de chacune de ces réalités éclate dès que l'on regarde de plus près. La diversité *entre* les « Outre-mers » est non moins

radicale. Il faut donc éviter les synthèses trop rapides, admettre les discontinuités et surtout, après un minimum de compréhension des singularités propres à chacune de ces réalités historiques, reconnaître l'urgence, et l'importance décisive, d'un travail nécessairement modeste de *comparatisme*.

Les liens trop longtemps « verticaux » entre Paris et chacune des Outre-mers, l'absence de liens entre ces territoires ont empêché de réaliser l'importance de ces diversités culturelles. À l'heure où l'autonomie tend à devenir la règle, et dans la mesure où les diversités culturelles deviennent facteur d'enrichissement, penser un projet politique de société multiculturelle commun s'impose. Il faut y travailler, sans prétention à des synthèses hâtives. Si l'Outre-mer a un sens par rapport à la France ce sera par l'intermédiaire de la création d'une culture politique commune « plurielle » où chacun sera reconnu dans sa diversité et dans la participation à un projet politique commun transcendant les localismes.

Sortir du couple culpabilité/réparation

Depuis un demi-siècle, l'histoire coloniale est le « cadavre dans le placard » des relations entre l'Outre-mer et Paris. Résultat, le débat est fui en grande partie à Paris. Et sur place, nourri par la quête identitaire, cette question se transforme en un procès d'intention plus ou moins continu avec Paris. Et ceci aussi bien pour les forces politiques de « droite » que de « gauche ». Si longtemps les forces politiques étiquetées de « droite » Outre-mer n'étaient pas indépendantistes et souvent même pas autonomistes, ceci a bien changé. Aujourd'hui tout le monde est autonomiste, en ne sachant pas très bien où passe la frontière avec l'indépendantisme. Alors qu'en métropole en revanche, on est quasiment en situation inversée. La gauche longtemps favorable à l'indépendance est plutôt convertie pour toutes les raisons historiques examinées précédemment, à l'autonomie, comme la droite y est aujourd'hui devenue favorable.

Tout le monde parle donc d'autonomie, mais dans des perspectives différentes et presque symétriques. Ce qui explique la prégnance du discours de « réparation » tenu par les élites d'Outre-mer à Paris et la logique de « culpabilité » dans laquelle la métropole s'enferme. Il n'y aura aucune communication politique réellement fructueuse entre Paris et les Outre-mers tant que l'on ne sortira pas de cette dichotomie, même si pour l'instant l'Outre-mer en est le bénéficiaire apparent. Actuellement, les populations ultramarines s'en tiennent à l'idée *insuffisante* que les « réparations des misères du passé » sont la condition de l'histoire de demain. En réalité, avec le XXI^e siècle, une *autre* histoire politique commence qui n'empêche nullement une analyse rigoureuse du passé, mais qui ne peut fonder les relations futures sur la base d'une éternelle culpabilité historique. Ou alors, c'est l'idée même d'un lien futur commun qui disparaît, et avec lui, cette recherche d'un nouveau cadre politique à construire.

Conclusion : pas de communication interculturelle, sans projet politique

Si la France et son Outre-mer ne sont pas capables de construire des relations culturelles relativement pacifiques, c'est à désespérer de la question centrale de demain, celle du multiculturalisme. La fin des distances physiques, le volume et la vitesse de circulation des images et de l'information de toute nature vont en effet mettre *la communication interculturelle* au cœur de toutes les relations. Plus les moyens techniques de communication sont performants, rapides, puissants et interactifs, plus on réalisera les difficultés d'ordre culturel, politique, social, philosophique, et religieux à la communication. *Les distances demain, ne seront plus physiques, elles seront sociales, politiques et culturelles*. Les techniques rendent encore plus visibles les différences culturelles et rappellent le décalage croissant entre la vitesse des techniques et la lenteur de l'intercompréhension. C'est en cela que *la communication interculturelle est le défi de demain*. C'est en cela, du point de vue de la communication politique, que les Outre-mers répartis sur trois océans, appartenant à des aires culturelles différentes, sont passionnants.

On pourrait devenir pessimiste si la France et ses Outre-mers, n'arrivaient pas, en dépit de tous leurs points communs, à créer les conditions d'un climat mutuel confiant. Si, avec une altérité aussi domestiquée, il n'est pas possible de nouer un authentique dialogue, cela rend sceptique pour tout autre dialogue interculturel moins familier. Réussir dans l'Outre-mer, l'après décolonisation, ne suffirait évidemment pas à croire possible une intercompréhension à une échelle plus vaste, mais ce serait déjà un signe. À l'inverse, ne pas réussir à construire ensemble, grâce aux points communs de l'histoire, du droit, de la politique, de la culture... un minimum de destin commun serait grave.

Le défi est politique, car c'est à la politique de construire la condition de cette intercompréhension. La fausse fenêtre est *technique* en croyant que les réseaux et les satellites suffiraient à faciliter cette communication culturelle. Autrement dit, plus le « village global » est une réalité technique, plus le vrai défi est politique et culturel. Il concerne tout simplement les conditions à établir pour les bases d'une « communauté d'intérêts et de valeurs », entre les peuples et les cultures.

Sans le savoir, la France qui, de toutes les anciennes puissances coloniales est celle qui a gardé le plus de liens institutionnels avec ses anciens territoires, ne se trouve peut-être pas « en retard » par rapport à une loi unique qui aurait été celle de l'indépendance, mais peut-être « en avance » par rapport à l'étape suivante, celle de la recherche d'un minimum de communication interculturelle.

Ce qui est en jeu dans la quête d'une communication, en lien avec un statut d'autonomie, c'est la recherche d'un *autre* schéma de relation politique. À l'échelle planétaire, l'indépendance est évidemment la loi commune, mais pour de nombreux territoires de par le monde, à forte identité culturelle, avec une population peu nombreuse, sans grand potentiel économique, mais avec l'habitude d'un haut niveau de vie, « l'autonomie » ouvre peut-être un nouveau type de relation

politique et culturelle. Encore faut-il que les uns et les autres admettent les deux conditions : une réelle décentralisation et la construction d'un cadre politique commun, non seulement entre la métropole et ses Outre-mers mais aussi entre les Outre-mers.

Cette recherche pour un *statut original* de l'autonomie dans la République suppose d'indéniables efforts réciproques, auxquels beaucoup ne sont pas encore prêts. Et pour cela dépasser notamment les démons d'une histoire de la décolonisation qui n'en finit pas de s'écrire. Quel en est l'enjeu ? Construire les bases d'un minimum d'intercompréhension à l'échelle mondiale. Mais la communication interculturelle est un *défi* gigantesque qui oscille entre l'échec, faute d'intérêts réels pour d'autres cultures que la sienne, ou au contraire qui risque de se réduire à une affirmation plus ou moins agressive des identités.

C'est pour éviter cette double dérive qu'il faut lier toute problématique interculturelle à un projet politique. *Sans projet politique* commun la problématique interculturelle échouera. Pour que l'Outre-mer joue ce rôle en partenariat avec la métropole, deux conditions doivent être *aussi* satisfaites. D'une part, sortir de la logique de « culpabilité-réparation », au profit d'un dialogue plus authentique où les droits et les devoirs réciproques soient communs. D'autre part, reconstruire, ou plutôt construire, en métropole un espace public sur l'Outre-mer et l'ensemble de ces questions. Un espace public qui serait la preuve pour la France, au-delà, de son engagement européen, de l'importance de ses racines culturelles et politiques dans les trois aires culturelles, de l'Atlantique, de l'océan Indien et du Pacifique. Un espace public qui serait à la hauteur du défi peut-être le plus important de l'avenir : l'organisation d'un minimum de communications inter-culturelles.

Un espace public qui, élargi à la francophonie, serait dans ce grand débat politique mondial à venir, la preuve qu'il existe, un « *multiculturalisme à la française* ». Un modèle qui, sans prétention à la vérité, apporterait sa contribution à l'un des enjeux de la paix et de la guerre de demain. Il permettrait aussi de faire le lien avec un autre modèle de philosophie politique, si important depuis le XVIII^e siècle : celui de *l'universalisme*. Bref la France, et la Francophonie, au travers de ces deux concepts d'universalisme, et de multiculturalisme pourraient contribuer à penser les enjeux politiques de demain.